

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Résc
at
Moni
bel



21040216

Déposé / Reçu le

23 MARS 2021
Greffe

**au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles**

N° d'entreprise : **0665 537 982**

Nom

(en entier) : **Caobisco, Association des Industries de la Chocolaterie,
Biscuiterie et Confiserie d'Europe**

(en abrégé) :

Forme légale : **Association internationale sans but lucratif**

Adresse complète du siège : **1040 Etterbeek, avenue des Nerviens 9-31**

Objet de l'acte : Démission-Nomination

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 12/06/2020
DESTINE A LA PUBLICATION AU MONITEUR BELGE

L'Assemblée décide à l'unanimité de :

-renouveler le mandat d'Administrateur et de Trésorier de Monsieur Francesco Tramontin qui accepte.
Sauf reconduction son mandat prendra fin à l'issue de l'AG qui se tiendra en 2022.

-D'acter la fin du mandat d'Administrateur et de Vice-Président de Monsieur Alessandro Cagli à dater de
ce 12/06/2020.

-D'acter la fin du mandat d'Administrateur et de Président de Madame Mary Barnard à dater de ce
12/06/2020

-De nommer à dater de ce 12/06/2020, en qualité d'Administrateur et de Président, Monsieur Aldo
Cristiano, qui accepte. Sauf reconduction son mandat prendra fin à l'issue de l'AG qui se tiendra en 2022.

-De nommer à dater de ce 12/06/2020, en qualité d'Administrateur et de Vice-Président, Monsieur Casoni
Paolo, qui accepte. Sauf reconduction son mandat prendra fin à l'issue de l'AG qui se tiendra en 2022.

Les administrateurs nouvellement élus font élection de domicile au siège de l'association.

Monsieur Aldo Cristiano confie à la société à responsabilité limitée « MYB2B.BIZ », dont le siège social
est établi à Waterloo, drève Richelle, 161/15, inscrite à la BCE sous le numéro 0719.786.322, valablement
représentée par Monsieur Olivier Baum, avec pouvoir de substitution, le pouvoir de procéder aux
formalités de publication des décisions mentionnées ci-dessus.

Aux effets ci-dessus, le mandataire ad hoc aura le pouvoir de signer tous documents et en général faire
tout ce qui sera utile ou nécessaire pour l'exécution du mandat lui confié.

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DECISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 01/07/2020
DESTINE A LA PUBLICATION AU MONITEUR BELGE

RESOLUTIONS

Le Conseil décide à l'unanimité de :

-D'acter la fin du mandat de Madame Valverde Lopez en qualité de Personne déléguée à la gestion
journalière à dater de ce 01/07/2020.

-De nommer en qualité de Personne déléguée à la gestion journalière, à dater de ce 01/07/2020, Madame
Korter, Muriel, qui accepte.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 31/03/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Réserve
au
Moniteur
belge



Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 31/03/2021 - Annexes du Moniteur belge

Monsieur Aldo Cristiano confie à la société à responsabilité limitée « MYB2B.BIZ », dont le siège social est établi à Waterloo, drève Richelle, 161/15, inscrite à la BCE sous le numéro 0719.786.322, valablement représentée par Monsieur Olivier Baum, avec pouvoir de substitution, le pouvoir de procéder aux formalités de publication des décisions mentionnées ci-dessus.
Aux effets ci-dessus, le mandataire ad hoc aura le pouvoir de signer tous documents et en général faire tout ce qui sera utile ou nécessaire pour l'exécution du mandat lui confié.

MYB2B.biz mandataire spécial représenté par Olivier Baum

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).